

Du rôle de la critique

Indulgence ou sévérité

UN critique de cinéma a-t-il le droit, moralement, d'écarter un film médiocre, lorsqu'il s'adresse non à des lecteurs sélectionnés — comme le sont ceux des corporatifs — mais à la grande masse ?

C'est là une question à laquelle certains répondront, orgueilleusement, par l'affirmative ; cependant que d'autres resteront quelque peu dubitatifs.

Avant de nous expliquer à ce sujet, il serait bon peut-être d'établir, au préalable, quelle devrait être la ligne de conduite du parfait critique. Voilà la définition qu'en donne Guy de Maupassant, dans *Pierre et Jean* : « Il faut que, sans parti-pris, sans opinions préconçues, sans idées d'école, sans attache avec aucune famille d'artistes, il comprenne, distingue et explique toutes les tendances les plus opposées, les tempéraments les plus contraires, et admette les recherches d'art les plus diverses. »

N'est-ce pas admirable de précision, et combien parmi ceux dont la plume est libre, pourraient en faire leur profit ! Il me paraît cependant qu'un point a été omis ; aussi, reprenant ma première question, je crois que, si l'on peut, si l'on *doit* louer sans restriction un film chef-d'œuvre ou en approchant, la même franchise ne saurait convenir au film qui paraît nul au critique.

En effet, si chacun ressent plus ou moins la beauté cinématographique, la laideur peut en revanche n'être pas laideur au même degré pour tout le monde. Car enfin il advient que certaines laideurs soient plaisantes, et que leur caractère parfois étrange pour d'aucuns confine à la beauté. Dès lors, m'adressant aux lecteurs d'un quotidien ou d'une revue dont la clientèle se recrute parmi les gens fortunés aussi bien que parmi les ouvriers, m'est-il permis de gâcher leur plaisir peut-être, en leur déclarant vertement qu'ils n'y connaissent rien ? que mes jugements sont des oracles ? que ma seule appréciation fait loi ? Ce serait de l'outrage, tout uniment.

Je sais qu'il y a le grand argument : l'éducation artistique du public qu'il faut entreprendre, ou parfaire, et qu'il ne convient pas d'encourager Margot à se pâmer

avec ce « sentimentalisme bête » — dont parle quelque part Daudet (Alphonse), bien que Musset, lui, ait déclaré : « Vive le mélodrame où Margot a pleuré ! ». Mais, toujours, il y a la manière, et il faut craindre que, dans un beau désir de purification, le critique ne jette feu et flamme jusqu'à dégoûter le spectateur du cinéma.

Il convient également de tenir compte de ce fait que le critique, devient assez vite blasé (songez qu'on lui présente une douzaine, au moins, de films par semaine !) et que si son jugement s'épure très rapidement, il n'en est pas de même pour le spectateur ordinaire qui voit un ou deux films par semaine, ou par mois ! En outre, tandis que l'un fait appel à ses facultés intellectuelles et *critiques*, l'autre vient au cinéma avec une mentalité différente : le désir, ou plutôt la volonté de trouver des agréments, en compensation de l'argent versé à la caisse.

Aimable et optimiste philosophie, que ne désavouerait pas l'élève du docteur Pangloss, et qu'il faudrait doucher ? Vraiment, et à moins qu'il ne s'agisse d'un de ces succès que rien ne peut ébranler, ou d'une ordure (encore que celle-ci, comme j'ai eu l'avantage de le dire au cours d'une causerie dans un milieu bien pensant, soit moins néfaste que certaine littérature recommandée dans les anthologies), le critique doit s'abstenir, pour ne pas risquer de compromettre les justes lois de l'équilibre, d'écrire tout le mal qu'il pense d'un film, mais bien au contraire atténuer dans une équitable mesure l'impression ressentie. Pour ce faire, que d'abnégation de sa part : réformateur des jugements bourgeois, tant moqués, critique intrépide et indépendant, il faudra désormais renoncer à ces titres et à l'orgueil de les porter. Peut-être insinuera-t-on dès lors que vous êtes *acheté* ou *vendu*, — ce qui revient au même, — ou que vous n'y connaissez rien. Qu'importe. N'ayant pas corrodé le plaisir d'autrui, non plus que découragé les bonnes volontés, vous aurez bien mérité que Saint Pierre, portier du Paradis, vous y réserve une « première ».

EVA ELIE.